



GRILLE TARIFAIRE – EXPERTISE COMPLÉMENTAIRE

Accompagnement administratif et technique
TAMERY Gestion Immobilière

Tarifs indicatifs – intervention hors mandat, hors gestion, hors représentation.

Cette grille tarifaire présente les prestations d’expertise complémentaire proposées par TAMERY Gestion Immobilière, réalisées dans un cadre strictement consultatif et structurant.

1. Phase obligatoire – Audit & qualification

L’audit constitue une étape préalable obligatoire. Il permet de qualifier la situation, d’identifier les responsabilités et de déterminer si un accompagnement est pertinent.

Prestation	Contenu	Durée	Tarif TTC
Audit & qualification (obligatoire)	Analyse des documents transmis, lecture du règlement de copropriété, qualification des responsabilités, analyse technique visuelle non destructive	Forfait (Mission ponctuelle)	280 €

Cette phase préalable permet de qualifier la situation dans sa globalité et d’en comprendre les enjeux techniques, administratifs et organisationnels.

Dans les situations complexes ou dégradées, les difficultés rencontrées résultent rarement d’un seul facteur. Elles peuvent relever à la fois de problématiques techniques, administratives, contractuelles ou organisationnelles.

L’audit permet d’analyser les documents existants, de lire et interpréter le règlement de copropriété, d’identifier les responsabilités en présence (parties privatives, parties communes, syndic, bailleur, etc.) et de qualifier les désordres signalés à partir d’une analyse technique visuelle non destructive.

Cette phase est essentielle pour éviter des démarches inadaptées, des actions inutiles ou des pertes de temps préjudiciables. Elle permet de structurer la situation, de clarifier les leviers d’action et de déterminer si un accompagnement ultérieur est pertinent, et dans quelles conditions.

Aucun accompagnement ne peut être engagé sans cette phase préalable, qui constitue le socle de toute intervention ultérieure et garantit un cadre de travail clair, cohérent et sécurisé pour le client et permet au prestataire d'intervenir dans des conditions maîtrisées.

2. Accompagnements selon la nature du dossier

À l'issue de l'audit, un accompagnement peut être proposé selon la nature du dossier.

Prestation	Contenu	Durée	Tarif TTC
Accompagnement administratif	Structuration des démarches, assistance à la rédaction des courriers, suivi administratif et coordination sans représentation	1 mois	450 € / mois
Accompagnement technique	Analyse technique visuelle, lecture de documents techniques, qualification des désordres et préconisations	1 mois	450 € / mois
Accompagnement mixte	Accompagnement administratif et technique coordonné	1 mois	750 € / mois

3. Prestations complémentaires (optionnelles)

Prestation	Tarif TTC
Réunion / échange spécifique	120 €
Rapport structuré écrit	180 €
Déplacement / visite sur site	150 €
Analyse documentaire approfondie	Sur devis

4. Cadre d'intervention

L'expertise complémentaire est une prestation de conseil et d'assistance administrative et technique, réalisée hors mandat, hors gestion locative et hors représentation juridique. Le client demeure seul décisionnaire et signataire des démarches engagées.

5. Orientation juridique

Lorsque la situation excède le périmètre de l'expertise complémentaire, notamment en cas de contentieux ou de complexité juridique, le recours à un avocat peut être recommandé. Le client reste libre du choix de son conseil.

6. Mention finale

Les tarifs sont donnés à titre indicatif. Un devis est systématiquement établi en fonction du périmètre exact de la mission.